

Détail estimatif : A84 – lot n°1
Tranche ferme – sens Rennes → Caen PR 244+300 au 248+100

Section courante :
En voie lente : Fraisage – 11,5 cm + 8 cm BBSG 0/14 avec 20 à 30 % d'AE au bitume pur + 4 cm BBM 0/10 avec 10 à 20 % d'AE au liant fortement modifié
En voie rapide : Fraisage – 3,5 cm + 4 cm BBM 0/10 avec 10 à 20 % d'AE au liant fortement modifié

N° DE PRIX	DESIGNATION	UNITE	QUANTITES	Prix unitaire	Montant HT	Index de référence
1	Installation de chantiers	F	1			TP08
2	Étude d'exécution et PAQ	F	1			TP08
3	Rabotage sur une profondeur inférieure ou égale à 6 cm en une passe, avec reprise d'un lot de fraisats issus de couches hydrocarbonées de toute granulométrie et de teneur moyenne en HAP inférieure ou égale à 50 mg/kg	m2	49 800			TP08
4	Rabotage sur une profondeur supérieure à 6 cm et inférieure ou égale à 12 cm en une passe, avec reprise d'un lot de fraisats issus de couches hydrocarbonées de toute granulométrie et de teneur moyenne en HAP inférieure ou égale à 50 mg/kg	m2	23 000			TP08
5	Purges localisées en Grave Bitume de classe 4 avec un taux maximal d'agrégat d'enrobés de 70 %, au bitume pur et avec une étude de formulation de niveau 4.	m2	0			TP09
6	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume pur, pour un dosage résiduel de 350 g/m2	m2	23 000			TP09
7	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume modifié, pour un dosage résiduel de 400 g/m2	m2	49 800			TP09
8	Plus-value aux prix n°7 pour augmentation du dosage résiduel de la couche d'accrochage de 50 g/m2	m2	0			TP09
9	Fourniture et mise en œuvre de lait de chaux	m2	72 800			TP08
10	BBSG 0/14 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 20 et 30 % et avec une étude de formulation de niveau 3	t	4 600			TP09
11	BBSG 0/10 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 20 et 30 % et avec une étude de formulation de niveau 3	t	0			TP09
12	BBMa 0/10 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 10 et 20 % au liant modifié, avec une étude de formulation de niveau 2	t	5 100			TP09
13	Utilisation d'un alimentateur pour la mise en œuvre des couches de liaison et de roulement	t	9 580			TP09
14	Raccordements par engravure	m	200			TP09
15	Fermeture des joints	m	200			TP09
16	Sciage de chaussée	m	200			TP08
17	Dérasement d'accotement	m2	9 200			TP08
18	Signalisation horizontale : bande continue rive gauche TPC – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	4 600			TSH
19	Signalisation horizontale : bande axe (y compris vides) T1 2U – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	4 600			TSH
20	Signalisation horizontale : bande rive droite T4 3 U (y compris vides) – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	4 600			TSH
21	Signalisation horizontale : bande délimitation bretelle (T2 5U) – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0			TSH
22	Signalisation horizontale : bande rive gauche bretelle continu 3u – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0			TSH
23	Signalisation horizontale : bande rive droite bretelle (y compris vides) T'3 3U – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0			TSH
24	Hachures : zébras bretelle – au moyen de produits de type PMA-NF2	m2	0			TSH
25	Mise à disposition et maintenance d'un RMV pendant toute la durée des travaux et adaptations éventuelles à l'avancement	j	20			TP08

TOTAL H.T. AVANT MAJORATION	0,00
TVA 20 %	0,00
TOTAL T.T.C. AVANT MAJORATION	0,00

N°	DESIGNATION	MONTANT DES TRAVAUX CONCERNES H.T	TAUX (%)	
26	Majoration pour exécution de travaux entre 20h et 7h du lundi au vendredi	0,00		TP08

TOTAL H.T. MAJORATION	0,00
TVA 20 %	0,00
TOTAL T.T.C. MAJORATION	0,00

TOTAL H.T. APRES MAJORATION	0,00
TVA 20 %	0,00
TOTAL T.T.C. APRES MAJORATION	0,00

Détail estimatif : A84 – lot n°1
Tranche optionnelle n°1 – sens Rennes → Caen PR 248+100 au 254+800

Section courante :
En voie lente entre les PR 248+900 et 251+200 : Fraisage – 11,5 cm + 8 cm BBSG 0/14 avec 20 à 30 % d'AE au bitume pur + 4 cm BBM 0/10 avec 10 à 20 % d'AE au liant fortement modifié
En voie lente entre les PR 251+200 et 254+800 : Fraisage – 9,5 cm + 6 cm BBSG 0/10 avec 20 à 30 % d'AE au bitume pur + 4 cm BBM 0/10 avec 10 à 20 % d'AE au liant fortement modifié
En voie rapide : Fraisage – 3,5 cm + 4 cm BBM 0/10 avec 10 à 20 % d'AE au liant fortement modifié

N° DE PRIX	DESIGNATION	UNITE	QUANTITES	Prix unitaire	Montant HT
1	Installation de chantiers	F	1		
2	Étude d'exécution et PAQ	F	1		
3	Rabotage sur une profondeur inférieure ou égale à 6 cm en une passe, avec reprise d'un lot de fraisats issus de couches hydrocarbonées de toute granulométrie et de teneur moyenne en HAP inférieure ou égale à 50 mg/kg	m2	64 900		
4	Rabotage sur une profondeur supérieure à 6 cm et inférieure ou égale à 12 cm en une passe, avec reprise d'un lot de fraisats issus de couches hydrocarbonées de toute granulométrie et de teneur moyenne en HAP inférieure ou égale à 50 mg/kg	m2	29 500		
5	Purges localisées en Grave Bitume de classe 4 avec un taux maximal d'agrégat d'enrobés de 70 %, au bitume pur et avec une étude de formulation de niveau 4.	m2	0		
6	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume pur, pour un dosage résiduel de 350 g/m2	m2	29 500		
7	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume modifié, pour un dosage résiduel de 400 g/m2	m2	64 900		
8	Plus-value aux prix n°7 pour augmentation du dosage résiduel de la couche d'accrochage de 50 g/m2	m2	0		
9	Fourniture et mise en œuvre de lait de chaux	m2	94 400		
10	BBSG 0/14 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 20 et 30 % et avec une étude de formulation de niveau 3	t	2 300		
11	BBSG 0/10 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 20 et 30 % et avec une étude de formulation de niveau 3	t	2 700		
12	BBMa 0/10 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 10 et 20 % au liant modifié, avec une étude de formulation de niveau 2	t	6 500		
13	Utilisation d'un alimentateur pour la mise en œuvre des couches de liaison et de roulement	t	11 500		
14	Raccordements par engravure	m	200		
15	Fermeture des joints	m	200		
16	Sciage de chaussée	m	200		
17	Dérasement d'accotement	m2	11 800		
18	Signalisation horizontale : bande continue rive gauche TPC – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	5 900		
19	Signalisation horizontale : bande axe (y compris vides) T1 2U – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	5 900		
20	Signalisation horizontale : bande rive droite T4 3 U (y compris vides) – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	5 900		
21	Signalisation horizontale : bande délimitation bretelle (T2 5U) – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		
22	Signalisation horizontale : bande rive gauche bretelle continu 3u – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		
23	Signalisation horizontale : bande rive droite bretelle (y compris vides) T'3 3U – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		
24	Hachures : zébras bretelle – au moyen de produits de type PMA-NF2	m2	0		
25	Mise à disposition et maintenance d'un RMV pendant toute la durée des travaux et adaptations éventuelles à l'avancement	j	25		

TOTAL H.T. AVANT MAJORATION	0,00
TVA 20 %	0,00
TOTAL T.T.C. AVANT MAJORATION	0,00

N°	DESIGNATION	MONTANT DES TRAVAUX CONCERNES H.T	TAUX (%)
26	Majoration pour exécution de travaux entre 20h et 7h du lundi au vendredi	0,00	

TOTAL H.T. MAJORATION	0,00
TVA 20 %	0,00
TOTAL T.T.C. MAJORATION	0,00

TOTAL H.T. APRES MAJORATION	0,00
TVA 20 %	0,00
TOTAL T.T.C. APRES MAJORATION	0,00

Détail estimatif : A84 – lot n°1
Tranche optionnelle n°2 – sens Rennes → Caen PR 238+100 au 240+800

Section courante :
En voie lente : Fraisage – 11,5 cm + 8 cm BBSG 0/14 avec 20 à 30 % d'AE au bitume pur + 4 cm BBM 0/10 avec 10 à 20 % d'AE au liant fortement modifié
En voie rapide : Fraisage – 3,5 cm + 4 cm BBM 0/10 avec 10 à 20 % d'AE au liant fortement modifié

N° DE PRIX	DESIGNATION	UNITE	QUANTITES	Prix unitaire	Montant HT
1	Installation de chantiers	F	1		
2	Étude d'exécution et PAQ	F	1		
3	Rabotage sur une profondeur inférieure ou égale à 6 cm en une passe, avec reprise d'un lot de fraisats issus de couches hydrocarbonées de toute granulométrie et de teneur moyenne en HAP inférieure ou égale à 50 mg/kg	m2	29 700		
4	Rabotage sur une profondeur supérieure à 6 cm et inférieure ou égale à 12 cm en une passe, avec reprise d'un lot de fraisats issus de couches hydrocarbonées de toute granulométrie et de teneur moyenne en HAP inférieure ou égale à 50 mg/kg	m2	13 500		
5	Purges localisées en Grave Bitume de classe 4 avec un taux maximal d'agrégat d'enrobés de 70 %, au bitume pur et avec une étude de formulation de niveau 4.	m2	0		
6	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume pur, pour un dosage résiduel de 350 g/m2	m2	13 500		
7	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume modifié, pour un dosage résiduel de 400 g/m2	m2	29 700		
8	Plus-value aux prix n°7 pour augmentation du dosage résiduel de la couche d'accrochage de 50 g/m2	m2	0		
9	Fourniture et mise en œuvre de lait de chaux	m2	43 200		
10	BBSG 0/14 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 20 et 30 % et avec une étude de formulation de niveau 3	t	2 700		
11	BBSG 0/10 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 20 et 30 % et avec une étude de formulation de niveau 3	t	0		
12	BBMa 0/10 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 10 et 20 % au liant modifié, avec une étude de formulation de niveau 2	t	3 000		
13	Utilisation d'un alimentateur pour la mise en œuvre des couches de liaison et de roulement	t	5 700		
14	Raccordements par engravure	m	200		
15	Fermeture des joints	m	200		
16	Sciage de chaussée	m	200		
17	Dérasement d'accotement	m2	5 400		
18	Signalisation horizontale : bande continue rive gauche TPC – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	2 700		
19	Signalisation horizontale : bande axe (y compris vides) T1 2U – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	2 700		
20	Signalisation horizontale : bande rive droite T4 3 U (y compris vides) – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	2 700		
21	Signalisation horizontale : bande délimitation bretelle (T2 5U) – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		
22	Signalisation horizontale : bande rive gauche bretelle continu 3u – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		
23	Signalisation horizontale : bande rive droite bretelle (y compris vides) T'3 3U – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		
24	Hachures : zébras bretelle – au moyen de produits de type PMA-NF2	m2	0		
25	Mise à disposition et maintenance d'un RMV pendant toute la durée des travaux et adaptations éventuelles à l'avancement	j	20		

TOTAL H.T.	0,00
TVA 20 %	0,00
TOTAL T.T.C.	0,00

Détail estimatif : A84 – lot n°1
Tranche optionnelle n°3 – sens Caen → Rennes PR 238+200 au 244+800

Section courante :
En voie lente : Fraisage – 11,5 cm + 8 cm BBSG 0/14 avec 20 à 30 % d'AE au bitume pur + 4 cm BBM 0/10 avec 10 à 20 % d'AE au liant fortement modifié
En voie rapide : Fraisage – 3,5 cm + 4 cm BBM 0/10 avec 10 à 20 % d'AE au liant fortement modifié

N° DE PRIX	DESIGNATION	UNITE	QUANTITES	Prix unitaire	Montant HT
1	Installation de chantiers	F	1		
2	Étude d'exécution et PAQ	F	1		
3	Rabotage sur une profondeur inférieure ou égale à 6 cm en une passe, avec reprise d'un lot de fraisats issus de couches hydrocarbonées de toute granulométrie et de teneur moyenne en HAP inférieure ou égale à 50 mg/kg	m2	72 600		
4	Rabotage sur une profondeur supérieure à 6 cm et inférieure ou égale à 12 cm en une passe, avec reprise d'un lot de fraisats issus de couches hydrocarbonées de toute granulométrie et de teneur moyenne en HAP inférieure ou égale à 50 mg/kg	m2	33 000		
5	Purges localisées en Grave Bitume de classe 4 avec un taux maximal d'agrégat d'enrobés de 70 %, au bitume pur et avec une étude de formulation de niveau 4.	m2	1 500		
6	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume pur, pour un dosage résiduel de 350 g/m2	m2	34 500		
7	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume modifié, pour un dosage résiduel de 400 g/m2	m2	72 600		
8	Plus-value aux prix n°7 pour augmentation du dosage résiduel de la couche d'accrochage de 50 g/m2	m2	0		
9	Fourniture et mise en œuvre de lait de chaux	m2	75 600		
10	BBSG 0/14 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 20 et 30 % et avec une étude de formulation de niveau 3	t	6 600		
11	BBSG 0/10 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 20 et 30 % et avec une étude de formulation de niveau 3	t	0		
12	BBMa 0/10 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 10 et 20 % au liant modifié, avec une étude de formulation de niveau 2	t	7 300		
13	Utilisation d'un alimentateur pour la mise en œuvre des couches de liaison et de roulement	t	13 900		
14	Raccordements par engravure	m	200		
15	Fermeture des joints	m	200		
16	Sciage de chaussée	m	200		
17	Dérasement d'accotement	m2	13 200		
18	Signalisation horizontale : bande continue rive gauche TPC – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	6 600		
19	Signalisation horizontale : bande axe (y compris vides) T1 2U – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	6 600		
20	Signalisation horizontale : bande rive droite T4 3 U (y compris vides) – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	6 600		
21	Signalisation horizontale : bande délimitation bretelle (T2 5U) – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		
22	Signalisation horizontale : bande rive gauche bretelle continu 3u – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		
23	Signalisation horizontale : bande rive droite bretelle (y compris vides) T'3 3U – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		
24	Hachures : zébras bretelle – au moyen de produits de type PMA-NF2	m2	0		
25	Mise à disposition et maintenance d'un RMV pendant toute la durée des travaux et adaptations éventuelles à l'avancement	j	25		

TOTAL H.T. AVANT MAJORATION	0,00
TVA 20 %	0,00
TOTAL T.T.C. AVANT MAJORATION	0,00

N°	DESIGNATION	MONTANT DES TRAVAUX CONCERNES H.T	TAUX (%)
26	Majoration pour exécution de travaux entre 20h et 7h du lundi au vendredi	0,00	

TOTAL H.T. MAJORATION	0,00
TVA 20 %	0,00
TOTAL T.T.C. MAJORATION	0,00

TOTAL H.T. APRES MAJORATION	0,00
TVA 20 %	0,00
TOTAL T.T.C. APRES MAJORATION	0,00

Détail estimatif : A84 – lot n°1
Tranche optionnelle n°4 – sens Caen → Rennes PR 249+120 au 254+800

Section courante :
En voie lente : Fraisage - 10 cm + 7 cm BBSG 0/14 avec 20 à 30 % d'AE au bitume pur + 4 cm BBM 0/10 avec 10 à 20 % d'AE au liant fortement modifié
En voie rapide : Fraisage – 3 cm + 4 cm BBM 0/10 avec 10 à 20 % d'AE au liant fortement modifié
Bretelles : Fraisage 6 cm + 6 cm BBSG 0/10 avec 20 à 30 % d'AE au bitume pur

N° DE PRIX	DESIGNATION	UNITE	QUANTITES	Prix unitaire	Montant HT
1	Installation de chantiers	F	1		
2	Étude d'exécution et PAQ	F	1		
3	Rabotage sur une profondeur inférieure ou égale à 6 cm en une passe, avec reprise d'un lot de fraisats issus de couches hydrocarbonées de toute granulométrie et de teneur moyenne en HAP inférieure ou égale à 50 mg/kg	m2	64 000		
4	Rabotage sur une profondeur supérieure à 6 cm et inférieure ou égale à 12 cm en une passe, avec reprise d'un lot de fraisats issus de couches hydrocarbonées de toute granulométrie et de teneur moyenne en HAP inférieure ou égale à 50 mg/kg	m2	28 500		
5	Purges localisées en Grave Bitume de classe 4 avec un taux maximal d'agrégat d'enrobés de 70 %, au bitume pur et avec une étude de formulation de niveau 4.	m2	0		
6	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume pur, pour un dosage résiduel de 350 g/m2	m2	28 500		
7	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume modifié, pour un dosage résiduel de 400 g/m2	m2	64 000		
8	Plus-value aux prix n°7 pour augmentation du dosage résiduel de la couche d'accrochage de 50 g/m2	m2	0		
9	Fourniture et mise en œuvre de lait de chaux	m2	92 500		
10	BBSG 0/14 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 20 et 30 % et avec une étude de formulation de niveau 3	t	5 000		
11	BBSG 0/10 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 20 et 30 % et avec une étude de formulation de niveau 3	t	250		
12	BBMa 0/10 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 10 et 20 % au liant modifié, avec une étude de formulation de niveau 2	t	6 300		
13	Utilisation d'un alimentateur pour la mise en œuvre des couches de liaison et de roulement	t	11 550		
14	Raccordements par engravure	m	200		
15	Fermeture des joints	m	200		
16	Sciage de chaussée	m	200		
17	Dérasement d'accotement	m2	11 360		
18	Signalisation horizontale : bande continue rive gauche TPC – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	5 680		
19	Signalisation horizontale : bande axe (y compris vides) T1 2U – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	5 680		
20	Signalisation horizontale : bande rive droite T4 3 U (y compris vides) – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	5 680		
21	Signalisation horizontale : bande délimitation bretelle (T2 5U) – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	100		
22	Signalisation horizontale : bande rive gauche bretelle continu 3u – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	350		
23	Signalisation horizontale : bande rive droite bretelle (y compris vides) T'3 3U – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	350		
24	Hachures : zébras bretelle – au moyen de produits de type PMA-NF2	m2	600		
25	Mise à disposition et maintenance d'un RMV pendant toute la durée des travaux et adaptations éventuelles à l'avancement	j	25		

TOTAL H.T. AVANT MAJORATION	0,00
TVA 20 %	0,00
TOTAL T.T.C. AVANT MAJORATION	0,00

N°	DESIGNATION	MONTANT DES TRAVAUX CONCERNES H.T	TAUX (%)
26	Majoration pour exécution de travaux entre 20h et 7h du lundi au vendredi	0,00	

TOTAL H.T. MAJORATION	0,00
TVA 20 %	0,00
TOTAL T.T.C. MAJORATION	0,00

TOTAL H.T. APRES MAJORATION	0,00
TVA 20 %	0,00
TOTAL T.T.C. APRES MAJORATION	0,00

A84 –Détail estimatif - lot n°1
Synthèse

	MONTANT H.T.	TVA à 20%	MONTANT TTC
Tranche ferme – Rennes > Caen Du PR 244+300 au 248+100	0,00	0,00	0,00
Tranche optionnelle n°1 – Rennes > Caen Du PR 248+100 au 254+800	0,00	0,00	0,00
Tranche optionnelle n°2 – Rennes > Caen Du PR 238+100 au 240+800	0,00	0,00	0,00
Tranche optionnelle n°3 – Caen > Rennes Du PR 238+200 au 244+800	0,00	0,00	0,00
Tranche optionnelle n°4 – Caen > Rennes Du PR 249+120 au 254+800	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00